TABLE DES MATIERES

**PROGRAMME DE SEMINAIRES**

HUMANITÉS PROFESSIONNELLES

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ORDINAIRE

INSTITUT REINE FABIOLA

7ème PC - 3ème degré

Références : Janvier 2020

1. Orientation du programme ……………………………………………………………………………………. p 3
   1. Une pédagogie orientante pour construire son identité

et son projet professionnel………………………………………………………………………..….…. p 4

* 1. Une pédagogie ouverte sur le monde ………………………………………………………………p 6
  2. Un travail en interdisciplinarité ……………………………………………………………………….. p 6
  3. La construction d’un portfolio …………………………………………………………………………. p 7

1. Mise en application du programme ………………………………………………………………………. p 8
   1. Organisation pratique ……………………………………………………………………………………. p 8
2. L’évaluation …………………………………………………………………………………………………………… p 9
   1. L’évaluation formative ………………………………………………………………………………….… p 9
   2. L’évaluation certificative : le TFE ……………………………………………………………………. p 9
   3. L’auto-évaluation ……………………………………………………………………………………………. p 10
3. Visée générale du programme ………………………………………………………………………………. P 12
   1. Compétences à développer et à acquérir ………………………………………………………..p 12
   2. Découpage du programme en séquences ………………………………………………………..p 14
4. Ressources méthodologiques ……………..…………………………………………………………………. p 15
5. Situations d’apprentissage ……………………………………………………………………….….…….….. p 23
6. Glossaire ………………………………………………………………………………………………………………… p 27
7. Bibliographie conseillée ……………………………………………………………………………………..….. p 28
8. **Orientation du programme**

La 7PC occupe une place particulière dans le cursus scolaire. Elle permet aux étudiants d’obtenir le CESS (Certificat d’Enseignement Secondaire Supérieur), pour accéder aux études supérieures ou au marché de l’emploi et de mener durant une année un processus de réflexion sur leur choix d’orientation. C’est dans cette optique que le cours de séminaires trouve tout son sens puisque l’élève pourra y construire sa propre identité, son projet professionnel et explorer différents aspects des formations et des métiers qui l’intéressent.

Le cours de séminaires, comme tous les autres cours, contribue à poursuivre les objectifs définis à l’article 6 du décret « Missions » [[1]](#footnote-1), à savoir :

1° promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;

2° amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;

3° préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;

4° assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Le programme propose des pistes et des moyens de mise en application de ces objectifs généraux, en privilégiant notamment :

* le choix d’une pédagogie adaptée, centrée sur l’élève et ses intérêts ;
* la variété et la richesse des activités proposées aux élèves et des pistes méthodologiques ;
* l’initiative, la recherche personnelle, le maniement des outils d’apprentissage (techniques, documentation, ressources du milieu extérieur) ;
* l’acquisition de processus d’auto-apprentissage, qui supposent l’appropriation des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être par les élèves, au rythme de chacun ;
* le travail en interdisciplinarité ;
* la construction d’un portfolio composé du carnet de bord (comprenant les productions personnelles) et des notes de cours;
* l’élaboration et la participation à au moins un projet citoyen et solidaire ;
* l’ouverture sur le monde par les rencontres fréquentes de référents du terrain ;
* les épreuves formatives en cours d’année et certificatives en fin d’année sous la forme d’un TFE (travail de fin d’étude);
* l’apprentissage de l’auto-évaluation et de l’analyse de sa méthodologie, …

Dès le début de l’année, le professeur veillera à installer au sein de sa classe un cadre respectueux, tolérant, assurant à tous le respect des différences ainsi qu’une ligne de conduite claire, précise sur les compétences à atteindre, le découpage de l’année en séquences et la répartition des épreuves formatives. Il sera exigeant envers ses élèves en prônant des valeurs d’authenticité et de respect d’autrui.

* 1. Une pédagogie orientante pour construire son identité et son projet professionnel

« L’approche orientante est une conception de l’éducation qui tente d’aider les jeunes à mieux se connaitre, à être davantage motivés sur le plan scolaire, à établir des liens entre un vécu à l’école et leurs projets de carrière »[[2]](#footnote-2).

L’ensemble des activités proposées permettront au jeune de construire sa propre identité ainsi que son projet professionnel.

Elles viseront à améliorer :

* sa connaissance de lui-même : ses besoins, son fonctionnement ;
* sa connaissance du monde professionnel : les réalités des métiers ;
* sa capacité de décision ;
* sa capacité à se mobiliser dans un projet.
* Construire son identité pour s’intégrer dans une société démocratique, solidaire, pluraliste

L’objectif visé est de rendre le jeune plus conscient de sa personnalité, de son fonctionnement, de ses motivations, de ses capacités cognitives, de sa place dans la société, de ses possibilités d’actions sur son environnement et de l’aider à faire des choix raisonnés.

Il sera encouragé à analyser son fonctionnent habituel (dans son organisation du travail, dans une situation particulière, face à une échéance, une difficulté, …) et à en déduire le résultat et les conséquences (positives et négatives) pour chercher des stratégies nouvelles.

Le cours lui permettra de mieux connaitre sa propre culture, d’où il vient, pour partager ses propres valeurs et découvrir celles des autres. Le professeur partira de ce que l’élève connait de lui-même et de son fonctionnement pour s’ouvrir sur la société, mieux la comprendre et l’appréhender pour y trouver sa place.

L’étudiant devra acquérir des connaissances suffisantes pour construire une réflexion et formuler une argumentation sur des sujets variés.

Il devra acquérir un langage rigoureux pour s’exprimer, discourir, poser des choix et les défendre, pour tendre vers « l’excellence » et sortir de l’affectif.

Il lui sera demandé de s’engager dans son projet personnel ainsi que dans une action démocratique ou citoyenne.

* Construire son projet professionnel

*« Quelles formations ? Quelles études supérieures ? Quelles filières ? Quel emploi ?»*

Parmi les jeunes qui s’inscrivent en 7ème PC, certains ont un projet professionnel bien défini, d’autres doivent encore l’affiner, le préciser, d’autres encore n’en ont pas du tout. Le cours leur permettra de faire un choix d’orientation ou de l’affiner, de le confirmer ou de le modifier si nécessaire.

A cette fin, le cours procédera par étapes :

1. mettre l’élève en projet et déterminer ses besoins de formations futures (choisir une formation, une filière, un emploi, …) ;
2. l’amener à faire les démarches nécessaires pour sa réalisation (recherches d’informations, visites, rencontres avec des professionnels, …) ;
3. évaluer le travail fourni et s’auto-évaluer ;
4. réajuster son projet et se fixer de nouveaux objectifs.

Faisant suite à un choix professionnel, l’étudiant pourra élaborer son projet d’orientation scolaire. Celui-ci comprendra l’ensemble des questionnements et des démarches permettant de clarifier les exigences liées à certaines formations de l’enseignement supérieur ou à certaines professions qu’il confrontera avec ses propres acquis afin de mesurer le chemin à parcourir et la faisabilité du projet. L’ensemble des questionnements et des démarches seront décrits par l’étudiant dans son portfolio dans la partie « carnet de bord ».

Par une meilleure connaissance de lui-même et de son fonctionnement, le jeune pourra s’assurer qu’il est à même d’accepter les contraintes et les obligations liées aux métiers.

L’étude du système éducatif à différentes époques lui permettra de comprendre les valeurs sociétales véhiculées et la notion d’accessibilité à tous des différents niveaux scolaires et du rôle de l’école comme ascenseur social.

Avec quels moyens ?

Par le cadre qu’il pose et son esprit bienveillant, le professeur aura un rôle de guide et d’accompagnant auprès de chacun de ses élèves. Il se donnera comme mission d’apprendre aux élèves à poser des choix réfléchis, porteurs de sens pour chacun d’eux dans une société démocratique, solidaire, pluraliste, ouverte à toutes les cultures. Il respectera le cadre déontologique lié à sa profession.

Il mettra le jeune au centre de ses apprentissages en partant de mises en situation qui l’incitent à s’impliquer dans la recherche individuelle et collective et qui demandent de mobiliser des savoirs. L’élève qui trouvera un intérêt à l’enseignement se mettra ainsi dans une démarche positive d’implication, de recherche et de travail. L’acquisition de certains savoirs (notion, concept, théorie, …) est également indispensable pour pouvoir comprendre les enjeux de notre société, s’y impliquer et y jouer un rôle actif. C’est dans ce but que les notions de démocratie et de solidarité seront travaillées concrètement à travers sa participation à différents projets.

Le professeur partira de témoignages, du vécu, des connaissances et des représentations de ses élèves, de rencontres sur le terrain (avec des professionnels, dans les écoles supérieures, dans une université, …) pour les aider à formaliser les différents aspects d’une profession.

Ainsi, l’esprit d’initiative, de responsabilité, de concentration, d’invention, d’adaptation à des situations nouvelles, l’esprit d’équipe, de collaboration et de coopération entre pairs pourront être stimulés.

Concrètement, la pédagogie sera adaptée aux réalités et à la finalité attendue au service de l’acquisition des compétences, en

* variant la méthodologie : recherches individuelles et collectives, visites, travaux de groupe, … ;
* utilisant de nombreux supports variés et pertinents : livres, revues, journaux reportages,… ;
* éveillant la curiosité des élèves, le désir de connaissance, en liant plaisir et travail pour les aider à s’investir personnellement et à se responsabiliser ;
* renforçant l’estime de soi et l’assertivité.

Les démarches déductives et / ou inductives sont privilégiées selon les situations particulières rencontrées.

* 1. Une pédagogie ouverte sur le monde[[3]](#footnote-3)

Donner du sens à la formation, se sentir compétent pour poser des choix, sont autant d’éléments qui seront promus en vue de la réussite scolaire et professionnelle des élèves. L’école se veut reliée et ouverte au monde. Elle encourage et soutient les activités pédagogiques, culturelles, sportives, (visites, cinémas, expositions, théâtre, journée sportive, …) dans la mesure où elles donnent du sens aux apprentissages, sont adaptées au niveau des élèves, développent l’esprit d’ouverture, de respect, d’intégration et relient l’école à son environnement (social, économique, culturel, historique).

Dans ce cadre, les activités proposées ciblent :

* la capacité de décision ;
* la capacité de se mobiliser dans un projet ;
* la capacité d’appréhender les réalités du monde d’aujourd’hui.
  1. Un travail en interdisiplinarité

Aussi souvent que possible, les cours seront travaillés en interdisciplinarité. A cette fin, la coordination et la collaboration entre enseignants est indispensable.

D’une manière générale, les élèves sont habitués au cloisonnement des disciplines. Or, l’interdisciplinarité permet de résoudre des questions globales et complexes. Elle nécessite un dialogue et l'échange de [connaissances](https://fr.wikipedia.org/wiki/Connaissance), d'analyses, de méthodes entre deux ou plusieurs disciplines. Ces nombreuses interactions donnent davantage de sens aux apprentissages et mènent à un enrichissement mutuel.

A titre d’exemples, voici une liste non exhaustive d’activités pédagogiques à mener en collaboration avec d’autres cours de la formation pouvant être abordées en guise d’introduction, de préparation ou de synthèse :

* rechercher, consulter et utiliser des documents informatifs ;
* organiser une visite (lieu, objectif, questionnement), une rencontre, inviter un conférencier en classe (préparer une liste de questions) ;
* réaliser une enquête sur une thématique en lien avec d’autres cours (rédiger un questionnaire, faire l’enquête, dépouiller, analyser les résultats, en tirer des conclusions, passer le relais au cours lié) ;
* analyser une revue, un journal, un reportage, … afin d’enrichir une visite ou une rencontre ;
* utiliser internet, les réseaux sociaux, le traitement de texte pour mener à bien une recherche ou pour rendre compte ;
* accompagner l’élève dans ses prises de contact avec des personnes extérieures (ex : en rédigeant un courrier ou un courriel, en téléphonant, en écrivant une lettre de remerciement, …).
  1. La construction d’un portfolio

Dans le souci d’encourager les élèves à s’investir personnellement, à se responsabiliser, à devenir autonomes et à se prendre en charge dans leur processus d’apprentissage, ils constitueront un portfolio.

Il s’agit d’un outil d’auto-évaluation positive qui met en avant les réussites individuelles [[4]](#footnote-4). Il permet de garder trace des réflexions, des recherches, des actions, des questionnements, des auto-évaluations, … qui jalonnent le parcours scolaire et personnel.

Le cours de séminaires permettra de faire des allers-retours constants :

* entre recherches, découvertes et ajustements ;
* entre réflexion individuelle et collective.

Ces allers-retours réguliers permettront aux élèves de prendre du recul, de décrire, d’expliciter et de formaliser ce qui a été construit et traduit en termes d’actions. La confrontation avec les points de vue des autres enrichira la réflexion de chacun.

Que peut-il contenir ?

Le portfolio est constitué de deux parties :

* Une première partie appelée **carnet de bord**, comprenant les comptes rendus de visites, de spectacles, les auto-évaluations sous formes de fiches, les démarches et les questionnements concernant l’orientation, les objectifs à courts ou à moyens termes, …
* Une seconde partie appelée **recueil de documents**, comprenant les notes de cours, les textes vus, les recherches théoriques faites par les élèves, …

Grâce à une large place consacrée à l’auto-évaluation, le portfolio permettra d’aller plus loin dans la réflexion individuelle. Il servira également de témoin des événements, des progrès par rapport aux apprentissages, du cheminement parcouru et à parcourir.

1. **Mise en application du programme [[5]](#footnote-5)**

L’école valorise l'apprentissage de l'effort et de la recherche du travail bien fait, le développement de l'esprit critique, d'analyse et de synthèse notamment grâce à la recherche et au traitement de l’information, l’argumentation, la confrontation d'idées, le débat, … Les exigences d'un travail de qualité sont conformes à celles décrites dans l'article 78 du décret « Missions » :

* le sens des responsabilités qui se manifestera, entre autres, par l'attention, l'expression, la prise d'initiative, le souci du travail bien fait, l'écoute ;
* l'esprit d'équipe, d'entraide et de collaboration ;
* l'acquisition progressive d'une méthode de travail personnelle et efficace ;
* la capacité à s'intégrer dans une équipe et à œuvrer solidairement à l'accomplissement d'une tâche ;
* le respect des consignes données, qui n'exclut pas l'exercice au sens critique selon des modalités adaptées au niveau d'enseignement ;
* le soin dans la présentation des travaux, quels qu'ils soient ;
* le respect des échéances, des délais, …

Ainsi, en début d’année, le professeur informe ses élèves du point de vue pédagogique sur :

* les compétences et savoirs à acquérir ou à exercer ;
* les objectifs essentiels du cours, conformément au programme ;
* les types d’évaluation (formative ou certificative) et leur programmation sur l’année ;
* les critères de réussite ;
* le matériel minimal obligatoire et les outils de référence.
  1. Organisation pratique

Nombre d’heures/semaine : 6 périodes.

Idéalement, elles seront regroupées en 4 périodes + 2 périodes afin de construire des projets, de partir en visite, de rencontrer des intervenants, …

L’ensemble des heures devrait être confié à un seul enseignant.

1. **L’évaluation[[6]](#footnote-6)**

L’évaluation fait partie intégrante du processus d’apprentissage. Il faut évaluer pour apprendre et pas l’inverse.

Elle peut être formative ou certificative. Dans le cas présent, elle sera principalement formative.

* 1. L’évaluation formative

Il s’agit du baromètre de l’apprentissage. Le décret « Missions » la définit comme étant une évaluation effectuée en cours d’activité et visant à apprécier le progrès accompli par l’élève et à comprendre la nature des difficultés qu’il rencontre lors d’un apprentissage. Elle a pour but d’améliorer, de corriger ou de réajuster le cheminement de l’élève. Les étudiants seront régulièrement évalués de façon formative sur base de l’évolution de leur questionnement, de leurs démarches et de leur projet personnel et cela pourrait se faire en interdisciplinarité.

L’évaluation formative développe des compétences du « savoir apprendre » :

* en mettant l’accent sur le processus de l’enseignement et de l’apprentissage et en y associant activement les élèves ;
* en développant leurs compétences en matière d’évaluation entre pairs et d’auto-évaluation ;
* en les aidant à comprendre leur propre apprentissage et à élaborer des stratégies adaptées pour « apprendre à apprendre ».

Les élèves

* qui construisent activement leur maitrise de nouveaux concepts (sans se contenter d’absorber l’information) ;
* qui ont élaboré un ensemble de stratégies leur permettant de situer de nouvelles idées dans un contexte plus large ;
* qui apprennent à juger de la qualité de leur travail et de celui de leurs pairs par rapport à des objectifs et à des critères d’apprentissage clairs et précis ;

acquièrent aussi des compétences précieuses pour apprendre tout au long de leur vie.

Durant toute l’année, l’évaluation formative sera prépondérante.

* 1. L’évaluation certificative : le TFE

Elle se déroule en fin d’apprentissage et sert à vérifier, certifier et faire le bilan des acquis. Elle a lieu quand le professeur considère que les élèves ont suffisamment pu s’entraîner.

Pour le cours de séminaire, c’est au terme de l’année que l’élève présente oralement son TFE, c’est-à-dire le dossier écrit sur un thème choisi en lien avec son projet. Le portfolio (composé du carnet de bord et du recueil de documents) permet d’apprécier les démarches et le parcours de l’élève dans la construction de son projet.

Leur évaluation est certificative.

Le dossier écrit comprend :

* une recherche documentaire fournie et consistante sur un sujet au choix dans le domaine du projet personnel de l’élève ;
* une enquête auprès de professionnels du domaine en lien avec le thème choisi.

La présentation orale se déroule idéalement en 2 temps :

1. une présentation du sujet choisi devant la classe ;
2. un entretien individuel d’évaluation de mise en œuvre des démarches réalisées dans le cadre de l’élaboration du projet personnel.

Cela permettra de développer une culture de classe basée sur l’écoute et le partage où chacun est intéressé par les démarches des autres.

Le TFE constitue l’aboutissement d’un parcours de formation personnel reprenant toutes les démarches mises en œuvre pour son projet futur (marché de l’emploi ou filières d’études).

L’élève aura construit son savoir et aura acquis une démarche de recherche d’information et de son traitement avec esprit critique transférable dans le futur. Grâce à l’enquête, il aura une idée plus précise des réalités du métier qu’il s’est choisi.

* 1. L’auto-évaluation

Dans le processus d’apprentissage, l’auto-évaluation a une place privilégiée.

L’élève apprend progressivement à s’auto-évaluer, en fonction des objectifs annoncés et des critères de réussite associés. Par la réflexion qui le conduit à prendre conscience de ses acquis et de ses lacunes, l’évaluation devient un outil de formation qui permet de se fixer de nouveaux objectifs, de s’améliorer, de se corriger et de s’ajuster.

« L’auto-évaluation est un moyen d’amener l’apprenant à mieux gérer par lui-même le processus de régulation nécessaire à la réalisation d’une tâche complexe ou à un meilleur engagement dans l’apprentissage. Il s’agit d’une réflexion et une évaluation que fait l’apprenant sur son apprentissage et sur les processus qu’il met en action durant cet apprentissage » (Dossier Felsi).

Le temps consacré à l’auto-évaluation peut être très court ; l’important étant de l’exercer le plus souvent possible, de façon à habituer l’élève à porter un regard critique et bienveillant sur son travail. Cela permet à l’enseignant de prendre conscience des stratégies d’apprentissage appropriées et inappropriées utilisées par les élèves par rapport à une tâche donnée. L’élève est ainsi amené à participer activement dans la recherche de meilleurs moyens d’apprentissage. Cela développe chez lui un sentiment de responsabilité par rapport aux apprentissages.

L’élève y trouvera des avantages, tels que :

* la prise de conscience du niveau de maitrise d’une matière ;
* la prise de conscience de sa manière de percevoir la réalité, d’apprendre ou d’aborder les problèmes ;
* une meilleure perception et compréhension de soi et de sa manière de fonctionner (métacognition) ;
* l’acquisition d’une certaine indépendance par rapport au jugement et à la critique du professeur.

A cette fin, le professeur installera au sein de ses classes un climat de confiance et de respect, un lieu où l’erreur est reconnue comme source d’apprentissage, un lieu où la critique est constructive puisque ce n’est pas la personne qui est remise en cause, ce sont ses idées, ses comportements, ses résultats qui font l’objet de l’analyse.

1. **Visée générale du programme**

Le programme vise à acquérir des compétences et à développer des savoirs, savoir-faire et savoir-être autour de la construction du projet personnel de l’élève.

Cela lui permettra de mieux comprendre, appréhender et participer à la construction d’une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.

Il aura appris à mieux se connaitre, développé son esprit critique et acquis de l’autonomie.

Les démarches méthodologiques qui lui auront été proposées auront suscité son intérêt, sa curiosité et lui auront permis de devenir acteur de ses apprentissages, de plus en plus conscient et responsable des choix qu’il pose.

Les savoirs, savoir-faire et savoir-être nécessaires à l’acquisition des compétences et sous-compétences sont précisés au point 5 : ressources et pistes méthodologiques.

4.1 Compétences à développer et à acquérir

Le cours vise à développer trois macros compétences :

* **Compétence 1 :** Observer, rechercher, analyser et exploiter de l’information avec l’esprit critique.
* **Compétence 2 :** S’exprimer et communiquer de manière adéquate pour entrer en relation et partager des informations.
* **Compétence 3 :** Construire son identité en posant des choix et des actes raisonnés dans une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.

Chacune des trois compétences peut se décliner en plusieurs sous-compétences qui elles-mêmes supposent l’acquisition de diverses ressources (savoirs, savoir-faire et attitudes) : voir tableau ci-après.

**COMPETENCE 1 : OBSERVER, RECHERCHER, ANALYSER ET EXPLOITER DE L’INFORMATION AVEC ESPRIT CRITIQUE**

1.1 Participer activement à des recherches individuelles et/ou collectives.

1.2 Formuler une ou des question.s pertinente.s pour orienter la recherche et / ou l’observation.

1.3 Sélectionner des informations de sources fiables, récentes et variées en lien avec le sujet / le projet / la tâche.

1.4 Sélectionner les éléments utiles à la réalisation d’une production (synthèse, compte-rendu, dossier informatif, ….) ou d’une tâche.

1.5 Rechercher le sens lexical d’un mot / d’une terminologie inconnue pour utiliser le vocabulaire adéquat.

1.6 Confronter ses représentations et / ou observations aux informations recueillies.

1.7 Réorganiser les informations en fonction du projet et des questions de départ (portfolio).

1.8 Utiliser les médias et les technologies de l’information avec esprit critique et discernement.

1.9 S’impliquer dans son travail, le soigner.

**COMPETENCE 2 : S’EXPRIMER ET COMMUNIQUER DE MANIERE ADEQUATE POUR ENTRER EN RELATION ET PARTAGER DES INFORMATIONS**

2.1 Communiquer des informations sous différentes formes : présentations écrite, orale, sur support numérique …

2.2 Exprimer son point de vue, ses pensées en adaptant son langage verbal et non-verbal à la situation.

2.3 Apprendre à discourir en mettant à distance l’émotion.

2.4 Écouter et respecter le point de vue de l’autre.

2.5 Rédiger un dossier écrit et le présenter oralement.

**COMPETENCE 3 : CONSTRUIRE SON IDENTITÉ EN POSANT DES CHOIX ET DES ACTES RAISONNÉS DANS UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE, SOLIDAIRE, PLURALISTE ET OUVERTE AUX AUTRES CULTURES**

3.1 Apprendre à mieux se connaitre (ses forces et ses faiblesses, ses capacités métacognitives), découvrir ses motivations.

3.2 Connaitre sa propre culture et s’ouvrir à la culture de l’autre.

3.3 Connaitre et s’orienter dans sa ville (Bruxelles).

3.4 Construire son identité professionnelle en fonction de ses intérêts, ses compétences, ses besoins de formations.

3.5 S’intéresser au monde du travail et découvrir la diversité professionnelle.

3.6 S’impliquer dans ses apprentissages pour poser un choix d’orientation et de métier en pleine conscience.

3.7 Comprendre les valeurs sociétales déterminant le système éducatif d’une époque (développer la notion d’accessibilité à tous, d’ascenseur social) pour renforcer le projet professionnel.

3.8 Mener et / ou participer à un débat démocratique.

3.9 Participer à un projet solidaire, collaborer et faire preuve d’entraide.

3.10 Analyser l’expérience vécue, s’auto-évaluer, justifier ses choix.

* 1. Découpage du programme en séquences

Le programme se décline en séquences, thématiques choisies pour leur pertinence à la rencontre des objectifs généraux du décret « Missions ».

Dans la logique de l’acquisition des compétences spiralaires, l’enseignant peut revenir sur une séquence passée.

Les ressources (savoirs et savoir-faire) et les pistes méthodologiques sont des outils au service des compétences qui lui sont attachées.

Le programme ne se conçoit pas comme figé et immuable. Au contraire, les initiatives créatrices et les adaptations répondant à l’élaboration de projets personnels et interdisciplinaires seront les bienvenues pour autant qu’elles visent bien l’acquisition des compétences précitées.

Trois thématiques seront travaillées tout au long de l’année :

* Séquence 1 : se mettre en projet afin de construire son projet personnel et professionnel ;
* Séquence 2 : apprendre à apprendre ;
* Séquence 3 : devenir citoyen.

La séquence 1 est prépondérante et elle sera largement travaillée durant l’année. Elle peut s’associer à d’autres séquences ou pas.

Les autres séquences développeront des compétences au service de la construction du projet personnel et professionnel.

1. **Ressources et pistes méthodologiques**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Séquence 1 : se mettre en projet afin de construire son projet personnel et professionnel** | | |
| **Ressources (savoirs, savoir-faire)** | **Pistes méthodologiques** | **Sous-compétences** |
| Construire son portfolio   * Ce qu’il comporte : * le carnet de bord avec les productions de l’élève et son vécu ; * le recueil de documents (outils utilisés durant l’année) ; * son utilité, son emploi, sa présentation ; * son but : faire le lien avec la présentation en fin d’année.   Se présenter aux autres de manière concise : qui suis-je ? quelle est ma personnalité ? quelles sont mes attentes par rapport à la formation ?...  Apprendre à mieux se connaitre : « ce que je souhaite, ce qui m’épanouit, ce qui m’intéresse, dans quoi ai-je envie de m’investir ?; quels objectifs professionnels puis-je me fixer ? … » ;  qui suis-je ? quelle est ma famille ?  Réalisation d’un arbre généalogique et d’un génogramme.  Apprendre à s’auto-évaluer le plus justement possible.  Construire son orientation professionnelle   * découvrir les possibilités d’orientations professionnelles ; * connaitre le paysage scolaire belge ; * les milieux professionnels ; * les activités clés des métiers ; * les parcours de formations et leurs débouchés possibles ; * les attitudes et contraintes liées aux métiers.   Prendre position de manière raisonnée en posant des choix, des actes et les défendre  Il s’agira en fin d’année, lors de la présentation du dossier, de s’appuyer sur son portfolio, témoin de son évolution personnelle, et de défendre son choix de métier ou d’orientation. | **Aider le jeune à construire son identité**.  A travers les cours, les visites, les questionnements, les réflexions, … construire l’image de soi et de son idéal du « moi ».  L’étudiant consigne ces informations dans son carnet de bord.  Par des entretiens individuels, du temps donné à la réflexion, l’inviter à l’introspection.  **Aider le jeune à se mettre en projet** en rencontrant des personnes ressources, en réalisant des visites ciblées, … amener le jeune à se poser des questions, observer, travailler ses représentations, rechercher des informations, partager ses expériences, …  Chaque fois que l’occasion se présente (après une visite, un projet, …), aider le jeune à mettre des mots sur son vécu, à exprimer ce qui l’a intéressé, interpellé, à s’auto-évaluer, à se re.positionner par rapport à l’expérience vécue ; l’inviter à consigner ces informations dans le carnet de bord.  **Aider le jeune à poser des choix raisonnés.**  Amener le jeune à :   * se fixer des objectifs et à les évaluer ; * prendre connaissance des possibilités d’orientation qui lui sont ouvertes en découvrant les filières supérieures et professionnelles belges ; * poser un regard réflexif sur l’expérience vécue (réussites, difficultés, aspirations, …) ; * s’engager dans de nouveaux comportements plus respectueux de lui-même et des autres ; * partager ses expériences avec ses pairs ; * s’auto-évaluer ; * le cas échéant, réorienter son projet.   **Aider le jeune à présenter son projet personnel lors de l’épreuve certificative du TFE en se basant sur son dossier écrit ainsi que sur tous les éléments contenus dans son portfolio, c’est-à-dire :**   * la construction de son projet personnel (ses rencontres, ses visites, ses questionnements, ses réorientations, …) ; * tous les éléments témoins pertinents de son évolution sur l’année (fiches d’auto-évaluations, comptes rendus de visites, …). | **C1**: 1.2, 1.3, 1.4, 1.7, 1.9.  **C2** : 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5,  **C3** : 3.1, 3.2, 3.4, 3.5, 3.6, 3.10 |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Séquence 2 : apprendre à apprendre** | | |
| **Ressources (savoirs, savoir-faire)** | **Pistes méthodologiques** | **Sous-compétences** |
| Cette séquence se décline en deux parties :   1. **Développer ses outils de travail cognitifs**   Travailler autour du concept d’intelligence   * Définition et description de l’évolution de l’intelligence. * Différents types d’intelligence.   L’objectif recherché est de se situer personnellement en faisant le bilan de ses « outils », de ses points forts, pour acquérir davantage de confiance en soi.  Travailler autour du concept de la mémoire   * Définition et types. * Fonctionnement (importance de l’attention et du contexte de mémorisation). * Obstacles à une bonne mémoire : le sommeil, l’alimentation, les assuétudes, … * Rôle (en lien avec les attitudes et contraintes des métiers).   L’objectif recherché est de se situer personnellement en faisant le bilan de ses « outils », de ses points forts, pour acquérir davantage confiance en soi.  Recueillir de l’information, faire des recherches documentaires, analyser, synthétiser.   * Comment faire une recherche documentaire ? * Les éléments constitutifs d’un dossier (l’introduction, le corps, la conclusion, la table des matières, la bibliographie, la page de garde, les notes en bas de page, les annexes, la pagination, ...).  1. **Préparer une visite, une rencontre, une enquête**   En classe, guider et aider les élèves à préparer et organiser une visite, une rencontre avec un professionnel ou une enquête sur une thématique en interdisciplinarité lorsque l’occasion se présente.  Rechercher des informations dans divers lieux, sur différents supports et auprès de diverses sources d’informations telles que :   * sites internet ; * bibliothèque, ludothèque ; * expositions, films, conférences, reportages ; * journaux, revues, folder, brochures, affiches, sites internet ; * ASBL à caractère social ; * rencontres avec des personnes- ressources, * échanges entre élèves, * …   La préparation des visites et/ ou des rencontres passera nécessairement par un travail de conscientisation et de mise en application des règles sociales sous-tendant les échanges dans une relation / communication :   * respecter les tours et temps de parole ; * utiliser un registre de langue adéquat ; * respecter les règles de politesse et de courtoisie ; * adopter une attitude tolérante et respecter les consignes, le règlement de l’école, les intervenants extérieurs, les lieux, le matériel à disposition, … | Lorsque l’enseignant présente des notions, des concepts généraux, l’état des connaissances actuelles, il veille à placer l’élève au centre de ses apprentissages par des recherches individuelles et collectives, par les nombreuses réflexions menées avec la classe, par des mises en situations pertinentes, par la création de groupes de réflexion et de discussion, …  Travail sur le concept d’intelligence au départ de témoignages, d’un reportage, d’un article, … et de l’expérience personnelle des élèves pour les amener à réagir et se situer personnellement.  Établir des liens entre sommeil, mémoire et intelligence (analyse d’articles scientifiques, de vidéos, …).  Découverte des différents types de mémoires par des exercices d’expérimentation personnelle du concept.  Introspection afin de dégager ses points forts et ses points faibles.  Mieux se connaitre pour davantage s’appuyer sur ses points forts pour acquérir davantage de confiance en soi et mettre en place de nouvelles stratégies pour améliorer ses performances scolaires.  Partager et échanger au sein de la classe dans un esprit de tolérance, de respect et d’écoute pour découvrir que chacun fonctionne différemment.  Prise en compte de l’environnement d’étude des élèves dans le but de chercher à l’optimaliser.  De nombreux liens avec d’autres cours, tels que celui de formation sociale et économique ou français permettront de dégager et de formuler une question de départ.  Cette séquence de cours développera chez le jeune ses compétences de recherches documentaires, de lecture, de compréhension de texte, de synthèse, d’argumentation et de rédaction, de la manière suivante :   * en confrontant l’élève à la recherche d’informations dans différentes sources, il sera accompagné dans la mise en place d’une méthodologie de recherche adaptée à la source et à la question de départ. Il lui sera demandé de réaliser un dossier complet, correct et de qualité. * en présence régulière de différents types de textes, l’élève sera amené à perfectionner sa compréhension à la lecture et il sera mis en situation de rédaction : lettre, résumé, synthèse, cv, compte rendu, argumentations, questionnaire d’enquête, …   L’élève sera très régulièrement invité à s’auto-évaluer, grâce à des grilles spécifiques et des échanges réguliers autour de ces grilles. Celui-ci s’auto questionnera sur son fonctionnement cognitif. Il pourra ensuite dégager des pistes d’amélioration de ses performances cognitives ainsi que les moyens d’y arriver.  Exemple de grille d’auto-évaluation :   * Qu’est-ce que je connaissais déjà sur ma mémoire ? * Qu’ai-je découvert / appris sur moi, les autres, … ? * Que vais-je retenir ? * Que vais-je en faire ? | **C1**: 1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 1.5, 1.6, 1.8, 1.9.  **C2** : 2.1, 2.2, 2.4, 2.5.  **C3** : 3.3, 3.7. |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Séquence 3 : devenir citoyen** | | |
| **Ressources (savoirs, savoir-faire)** | **Pistes méthodologiques** | **Sous-compétences** |
| L’objectif de la séquence 3 visera à permettre au jeune de mieux se connaitre, mieux connaitre son fonctionnement, celui de la société, ses champs d’action, pour une intégration en tant que citoyen autonome, responsable, solidaire, respectueux de lui-même et des autres.   1. Notions théoriques  * Qu’est-ce qu’une société ? un groupe ? une communauté ? un biotope ? * Les types de groupes : le groupe primaire, secondaire, formel, informel, permanent, transitoire, polyvalent, spécialisé.  1. Les dysfonctionnements sociétaux   Il s’agit notamment des stéréotypes, des préjugés, des discriminations, du racisme, du sexisme, du spécisme, …  La limite entre le droit de penser et l’action : qu’est-ce qui est légal et ne l’est pas ?  Réalisation d’un travail de recherche par groupe.  1. Choix d’un organisme qui peut présenter des inégalités (l’école, l’armée, une organisation sportive, une institution, une entreprise, …).  2. Mise en évidence des inégalités et des discriminations potentielles dans le milieu choisi.  3. Pistes de solutions réalisables pour plus de justice et de respect.  Le conflit et les situations conflictuelles.   * Qu’est-ce qu’un conflit entre individus ? * En quoi le conflit est-il chargé d’émotions ? * Différents types de conflits, les personnes à risque. * La maltraitance et le harcèlement (physique, psychologique, sexuel), la négligence. * Le cadre juridique, distinguer la pensée de l’acte. * Quelles solutions en cas de conflit ? quelles aides, quels outils ?  1. Ma culture : une richesse  * Qui suis-je ? quelle est mon identité ? ma culture d’origine ? ma culture d’accueil ? * L’acculturation : définition.   L’intégration, la marginalisation, l’assimila-tion, la ségrégation.  Se situer personnellement dans l’acculturation.   * Qu’est-ce que l’intégration ? En quoi est-ce l’idéal pour l’individu et pour la société ?  1. Les médias, la publicité, la propagande  * Vocabulaire, fonction, rôle, … * Analyser et décrypter une publicité. * Lien entre médias et propagande. * L’importance de l’indépendance des médias. | Au départ de témoignages, d’un reportage, d’un article, d’une publicité, … de son questionnement et de ses expérience personnelle, l’élève est amené à s’interroger sur la société dans laquelle il vit et sur son fonctionnement. Le cadre légal de ce qui est permis et interdit sera fréquemment rappelé grâce à de nombreux échanges et confrontations d’idées sur le sujet.  Le jeune confrontera ses croyances et ses connaissances, fera des recherches documentaires, acquerra du vocabulaire spécifique.  L’enseignant utilisera tous les supports qui lui sembleront pertinents : articles, revues, recherches internet, reportages, vidéos, ….  Certaines thématiques étant particulièrement sensibles (le racisme, la maltraitance, la violence, le harcèlement, …), il sera nécessaire pour le professeur et ses élèves de poser dès le départ le cadre de travail et les limites déontologiques liées à la profession d’enseignant.  Les travaux de groupes enrichiront les thématiques. Ils permettront de réaliser des recherches approfondies et de dégager des pistes de solutions pour lutter contre les dysfonctionnements sociétaux. L’élève rendra compte oralement de ses recherches et découvertes.  L’élève devra prendre part à des débats :   * pour partager son point de vue et argumenter ; * pour confronter son avis à celui des autres ; * pour expliciter des concepts ou pour rappeler ce qui est légal et illégal en se basant sur des textes, des témoignages, de courts extraits de loi ;   Le professeur veillera à rappeler les règles du débat : la prise de parole, l’écoute respectueuse, la confidentialité, la tolérance, …  Le thème de la maltraitance peut être par exemple abordé suite à la vision d’un documentaire ou d’un film sur l’enfant secoué, maltraité, négligé. Le professeur pourra recueillir la parole de chacun et encourager les échanges en rappelant la limite déontologique liée à sa profession.  Afin d’aider le jeune à s’impliquer personnellement dans la société pour en réduire les inégalités, des visites et des rencontres avec des intervenants extérieurs seront organisées (rencontre avec des ASBL égalité des chances, SOS racisme, …).  Le choix d’une pièce de théâtre sur un thème ciblé et son exploitation en classe peuvent également s’avérer pertinents.  Certaines thématiques (le conflit, le harcèlement, le racisme, …) se prêteront à l’utilisation du jeu de rôle comme introduction. Cela consiste à mettre l’élève dans une situation fictive mais de lui demander d'agir comme si cette situation était réelle. Cela permet de faire prendre conscience des phénomènes en les vivant, plus que ne le ferait un exposé magistral. Les « joueurs » et les « observateurs » peuvent confronter leur vécu et en tirer des notions concrètes. Le professeur reste le garant du bon déroulement de l’activité.  Sur base des échanges identitaires et culturels, de l’histoire de leur propre famille, les élèves découvriront leurs différences et leurs ressemblances. Celles-ci seront présentées comme une richesse à partager.  Les élèves feront des recherches sur l’histoire de l’immigration pour l’expliciter et en comprendre les raisons.  Ils seront invités à se situer personnellement dans l’acculturation et à confronter leur vécu. :   * pour se découvrir et découvrir les autres : « comment je me positionne par rapport à ma propre culture et à celle des autres ? » * pour accepter les différences entre individus ; * pour se sentir appartenir à un groupe, trouver sa place dans la société ; * pour devenir un citoyen plus conscient, critique, constructif et responsable dans une société démocratique.   Au terme de la séquence, l’élève sera invité à collationner dans son portfolio :   * sa prise de conscience personnelle : « qui suis-je, quelle est mon identité, mon fonctionnement ? comment puis-je agir pour moi-même et pour les autres ? quelles conséquences mon comportement engendre-t-il ? quels engagements personnels puis-je prendre ?» * sa prise de conscience au niveau sociétal : « dans quelle société souhaiterais-je m’engager ? quel rôle puis-je y jouer ? qui sont les personnes ressources en cas de difficultés ? » | **C1**: 1.3, 1.5, 1.8.  **C2** : 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5.  **C3** : 3.1, 3.2, 3.5, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10. |

1. **Situation d’apprentissage**

**Titre : Le système scolaire belge**

|  |  |
| --- | --- |
| Contexte | Dans le cadre de la construction de son projet professionnel, chaque élève est amené à apprendre à mieux se connaitre pour s’orienter au mieux dans ses futurs choix d’étude ou de métier.  Le système scolaire belge est en pleine transformation. |
| Nombre de périodes | 2 x 50 min |
| Description de la tâche | Situer son propre parcours dans le parcours scolaire belge obligatoire.  Réaliser un travail d’introspection et d’auto-évaluation. |
| Compétence visée | C3 : Construire son identité en posant des choix et des actes raisonnés dans une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures. |
| Sous-compétences visées | 3.1. Apprendre à mieux se connaitre.  3.5. S’intéresser au monde du travail et découvrir la diversité professionnelle.  3.7. Comprendre les valeurs sociétales déterminant le système éducatif d’une époque pour renforcer le projet personnel.  3.10. Analyser l’expérience vécue, s’auto-évaluer, justifier ses choix. |
| Prérequis “savoirs” | Avoir des notions sur le système scolaire belge et sur le Pacte pour un enseignement d’excellence. |
| Prérequis “savoirs-faire” | Analyser et critiquer un document.  Rédiger un récit de vie : texte synthétique du parcours scolaire (réussites et embuches rencontrées) vécu par chacun des élèves.  Communiquer à l’aide d’un support (texte court). |
| Tâche finale demandée | Expliquer le système scolaire belge et quelques notions sur le Pacte pour un enseignement d’excellence. |
| Tâches intermédiaires | 1. Recueillir et partager des parcours scolaires et de vie (sur base volontaire). 2. Expliquer le cursus scolaire belge des niveaux d’études, diplômes et filières d’études officiels et reconnus en Belgique. 3. Analyser des documents présentant certaines notions sur le Pacte pour un enseignement d’excellence. |
| Tempos pédagogiques | La mobilisation et la collaboration. |
| Supports pédagogiques | Articles et fascicules sur le Pacte pour un enseignement d’excellence. |
| Production finale attendue | Rédiger une synthèse des travaux collaboratifs sur le Pacte en vue d’une présentation orale. |
| Prolongements possibles | 1. Présenter un exposé sur les structures de l’enseignement belge.   Par des témoignages, des textes, un débat, sensibiliser le jeune à la notion de statut social et à titre d’exemples, quelques barèmes correspondant à l’un ou l’autre niveau d’étude.  Animer un débat sur la notion de stéréotypes de genre.   1. Visiter le salon de l’étudiant.   Emmener les élèves au salon de l’étudiant (SIEP) où sont représentées les différentes écoles professionnelles, supérieures et universitaires, afin d’y recueillir des informations et pour qu’ils puissent y rencontrer des professeurs et / ou des étudiants.   1. Mener une enquête : interviewer un professionnel.   En fonction de leur choix, les élèves réaliseront les démarches nécessaires pour rencontrer un professionnel du domaine et lui poser les questions qu’il aura formulées au préalable. Le but est qu’ils puissent entrer en contact avec la réalité du terrain et des métiers (éviter les choix irréalistes).   1. Choix personnel d’une filière, d’une option, d’un métier.   Accompagnés de leur professeur, les élèves effectueront des démarches qui les aideront à opérer un choix (filière, option, métier).  Sur base de leurs recherches, de leur enquête, des échanges avec des professionnels et des visites, ils construiront pas à pas leur projet professionnel. |

Développement de la séquence : les tempos pédagogiques

* **Phase de mobilisation** :

Sur base volontaire, le professeur invite ses élèves à partager leur parcours scolaire et de vie : les réussites et les embûches rencontrées.

Avec la classe, le professeur relève les différentes filières suivies par les un.e.s et les autres afin de reconstituer le cursus scolaire belge.

Les élèves situent leur propre parcours dans l’ensemble du cursus.

Echanges, questions et réponses sont soulevées qui peuvent mener au débat sur une thématique telle que le redoublement, l’obligation scolaire en maternelle, …

* **Phase de collaboration** :

Les élèves travaillent par petits groupes sur des articles et fascicules afin de parfaire leurs connaissances et ensuite échanger sur :

* le Pacte pour un enseignement d’excellence ;
* la transformation du paysage scolaire belge.

Ils analysent et synthétisent les informations dans le but de les transmettre au groupe classe afin de construire ensemble des nouveaux savoirs.

**L’évaluation certificative : Le TFE**

**1ère partie à présenter devant la classe**

Les élèves réalisent des recherches collationnées dans un dossier écrit sur un sujet en relation avec leur futur choix professionnel à présenter devant le groupe classe.

* Le travail écrit

1. Dégager une problématique ou une question de départ en lien avec une profession.

Par exemple : l’élève qui souhaite faire des études d’instituteur.trice peut s’intéresser aux questions suivantes : la gestion de classe, les pédagogies actives, les élèves en inclusion, l’obligation scolaire en maternelle, …

1. Mener des recherches approfondies sur le sujet.
2. Trier, analyser et traiter les informations recueillies avec esprit critique.
3. Rédiger un rapport écrit complet en respectant les règles de présentation d’un travail écrit soigné (page de garde, table des matières, introduction, corps de texte, conclusion, bibliographie, annexes).

* La présentation orale

Chaque élève présente oralement devant la classe son travail et ses recherches de façon didactique. Cela permet de développer une culture de classe basée sur l’écoute et le partage où chacun est intéressé par les démarches des autres.

**2ème partie à présenter devant un jury**

La seconde partie de l’épreuve qui se déroule devant un jury, permet à l’élève de présenter son projet personnel en se basant sur son dossier écrit ainsi que sur tous les éléments contenus dans son portfolio, c’est-à-dire :

* Les démarches réalisées afin de construire son projet personnel (ses rencontres, ses visites, ses questionnements, ses réorientations, …) appuyées par une enquête auprès de professionnels exerçant le métier ;
* tous les éléments témoins pertinents de son évolution sur l’année (fiches d’auto-évaluations, comptes rendus de visites, …).

Le jury est constitué obligatoirement de l’enseignant en charge du cours.

**Compétences visées lors de l’évaluation certificative du TFE**

**Compétence 1 : observer, rechercher, analyser et exploiter de l’information avec esprit critique**

1.1 Participer activement à des recherches individuelles et/ou collectives.

1.2 Formuler une ou des question.s pertinente.s pour orienter la recherche et / ou l’observation.

1.3 Sélectionner des informations de sources fiables, récentes et variées en lien avec le sujet / le projet / la tâche, …

1.4 Sélectionner les éléments utiles à la réalisation d’une production (synthèse, compte-rendu, dossier informatif, …) ou d’une tâche.

1.7 Réorganiser les informations en fonction du projet / des questions de départ (portfolio).

1.8 Utiliser les médias et les technologies de l’information avec esprit critique et discernement

1.9 S’impliquer dans son travail le soigner.

**Compétence 2 : s’exprimer et communiquer de manière adéquate pour entrer en relation et partager des informations**

2.1 Communiquer des informations sous différentes formes : présentations écrite, orale, sur support numérique…

2.2 Exprimer son point de vue, ses pensées en adaptant son langage verbal et non-verbal à la situation.

2.5 Rédiger un dossier écrit et le présenter oralement.

**Compétence 3 : construire son identité en posant des choix et des actes raisonnés dans une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures**

3.1 Apprendre à mieux se connaitre (ses forces et ses faiblesses, ses capacités métacognitives), découvrir ses motivations.

3.4 Construire son identité professionnelle en fonction de ses intérêts, ses compétences, ses besoins de formations.

3.5 S’intéresser au monde du travail et découvrir la diversité professionnelle.

3.10 Analyser l’expérience vécue, s’auto-évaluer, justifier ses choix.

1. **Glossaire**

**Une aptitude** : capacité d’appliquer un savoir et d’utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches et résoudre des problèmes.

**Une compétence** : aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d’aptitudes permettant l’accomplissement d’un certain nombre de tâches.

**Un critère** : qualité attendue d’une production ou d’une prestation.

Les critères sont en nombre restreint et indépendants les uns des autres.

**Un indicateur** : signe observable qui permet de vérifier que les critères sont satisfaits.

Les indicateurs varient en fonction de chaque situation. Ils sont en nombre limité ; leur formulation est rigoureuse, concrète, simple et précise.

**Evaluation à valeur certificative** : évaluation d’un niveau de maitrise des compétences au sein de la discipline sur laquelle sera construite dans le cas présent la décision de l’obtention du CESS (certificat d’enseignement secondaire supérieur).

**Evaluation à valeur formative** : évaluation effectuée en cours d’activité qui vise à apprécier le progrès accompli par l’élève et à comprendre la nature des difficultés qu’il rencontre lors d’un apprentissage.

**Le programme d’étude** : référentiel de situations d’apprentissage, de contenus d’apprentissage obligatoires ou facultatifs.

1. **Bibliographie conseillée**

**Livres**

* AKOUN Audrey et PAILLEAU Isabelle, *Apprendre autrement avec la pédagogie positive*, Eyrolles, Paris, 2013.
* ASTOLFI Jean-Pierre, *L’erreur, un outil pour enseigner*, Pratiques et enjeux pédagogiques, Éditions Sociales Françaises, Issy-les-Moulineaux, 1997.
* DEGALLAIX Éric et MEURICE Bernadette, *Construire des apprentissages au quotidien, du développement des compétences au projet d’établissement*, Outils pour enseigner, De Boeck, Bruxelles, 2008.
* GARDNER Howard, *Les intelligences multiples*, Retz, Paris, 2008.
* GÉRARD Marie-France, *Évaluer des compétences*, De Boeck, Bruxelles, 2009.
* GIORDAN André et SALTET Jérôme, *Apprendre à apprendre*, Librio, Flammarion, Paris, 2019.
* HOUDE Olivier et BORST Grégoire, *Mon cerveau, Questions / Réponses ?,* Nathan, Paris, 2018.
* JONNAERT Philippe et VANDER BORGHT Cécile, *Créer des conditions d’apprentissage*, Perspectives en éducation et formation, De Boeck, Bruxelles 2009.
* MAZALTO Maurice, *Concevoir des espaces scolaires pour le bien-être et la réussite*, L’Harmattan, Paris, 2017.
* MAZALTO Maurice, *Une école pour réussir*, L’Harmattan, Paris, 2005.
* MUCHIELLI Roger, *Les dynamiques de groupes*, Éditions Sociales Françaises, Montrouge, 2015.
* MUSIAL Manuel, PRADÈRE Fabienne et TRICOT André, *Comment concevoir un enseignement ?* De Boeck, Bruxelles, 2012.
* PHILIBERT Christian et WIEL Gérard, *Accompagner l'adolescence, Du projet de l'élève au projet de vie*, Chronique sociale, Lyon, 2002.
* PHILIPPE Jonathan, *Fabriquer le savoir enseigné,* De Boeck, Bruxelles, 2010.
* PIERRET-HANNECART Maggy et PIERRET Patrick, *Des pratiques pour l’école d’aujourd’hui*, Outils pour enseigner, De Boeck, Bruxelles, 2006.
* ROEGIERS Xavier, *La Pédagogie de l’intégration,* De Boeck, Bruxelles, 2010.
* TOSCANI Pascale, *les neurosciences au cœur de la classe*, Chronique sociale, Lyon, 2013.

**Autres parutions**

* DE VANSSAY Stéphanie et LOZAC’H Anthony, *L’erreur pour apprendre*, Cahiers pédagogiques n° 494, Cahiers pédagogiques, Paris, 2012.
* EVELEIGH Hélène et PICARDA Chantal, *La classe pour apprendre et vivre ensemble*, Cahiers pédagogiques n°481, Cahiers pédagogiques, Paris, 2010.
* EVELEIGH Hélène et CALA Brigitte, *Observer la classe*, Cahiers pédagogiques n°511, Cahiers pédagogiques, Paris, 2014.
* REY Bernard, *Pourquoi des élèves actifs*, Revue Politique n°72, Bruxelles, 2011.

**Autres dossiers et sites Internet**

* <http://www.citoyendedemain.net> , page consultée le 30/09/18
* <https://www.cairn.info/revue-sociologies-pratiques-2008-2-page-95.htm>, page consultée le 2/08/18
* <https://sites.uclouvain.be/ages/Socio/DelUniversite/ProjetPersonnelEleveDefi11_2007.pdf> page consultée le 10/08/18
* <https://www.etudiant.ma/articles/le-projet-personnel-et-professionnel-planifier-son-futur> page consultée le 10/08/18
* <https://www.cairn.info/revue-carrefours-de-l-education-2005-1-page-139.htm>, page consultée le 26/08/18
* <https://www.unamur.be/sciences/philosoc/interfaces/publications/cip10>, page consultée le 26/08/18
* <http://www.enneagramme.com/Theorie/9_apport.htm>, page consultée le 26/08/18
* <https://ent2d.ac-bordeaux.fr/disciplines/hotellerie/wp-content/uploads/sites/46/2017/07/DIAPO-Accompagner-projet-perso-élève.pdf>, page consultée le 27/08/18
* <http://enseignement.catholique.be/segec/index.php?id=1387>, page consultée le 30/08/18
* Dossier FELSI, *L’évaluation dans tous ses états*, Juin 2016.
* Enseignement.be

**Formations, conférences**

* Colloque international sur les pédagogies actives organisé par la Cocof, *Regards croisés les* *pédagogies actives*, 21, 22 et 23 mars 2018.

1. décret « Missions » du 24 juillet 1997 [↑](#footnote-ref-1)
2. FRANQUET Alexandra, *L’approche orientante. En route vers la réussite scolaire et professionnelle des élèves*, UMONS, 2010. [↑](#footnote-ref-2)
3. Consulter le projet d’établissement de l’IRF [↑](#footnote-ref-3)
4. <http://www.citoyendedemain.net>, page consultée le 5/12/2018. [↑](#footnote-ref-4)
5. Se référer au projet d’établissement de l’IRF [↑](#footnote-ref-5)
6. Dossier Felsi, *L’évaluation dans tous ses états*, Juin 2016. [↑](#footnote-ref-6)